



Conseil Economique
et Social

Distr.
LIMITEE

E/CN.4/Sub.2/1997/L.14
15 août 1997

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME

Sous-Commission de la lutte contre
les mesures discriminatoires et
de la protection des minorités
Quarante-neuvième session
Point 6 de l'ordre du jour

FORMES CONTEMPORAINES D'ESCLAVAGE

M. Hatano, M. Park et M. Weissbrodt : projet de décision

1997/... Le viol systématique, l'esclavage sexuel et les pratiques analogues à l'esclavage en période de conflit armé

La Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, rappelant la résolution 1996/25 de la Commission des droits de l'homme en date du 19 avril 1996, dans laquelle la Commission a mentionné que les membres de la Sous-Commission comme leurs suppléants pouvaient entreprendre des études pour la Sous-Commission; prenant note de la lettre datée du 13 mai 1997, émanant de Mme Linda Chavez, Rapporteur spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne le viol systématique, l'esclavage sexuel et les pratiques analogues à l'esclavage en période de conflit armé, dans laquelle le Rapporteur spécial a fait part au Haut Commissaire et au Centre pour les droits de l'homme de sa démission de ses fonctions de rapporteur spécial et a indiqué qu'elle n'était pas en mesure de présenter son rapport final comme la Sous-Commission l'en avait priée dans

GE.97-13437 (F)

sa résolution 1996/11 du 23 août 1996; notant que Mme Chavez a souhaité que son étude soit néanmoins poursuivie; et rappelant sa décision 1996/113 du 29 août 1996, dans laquelle elle a reconnu qu'il importait que la Sous-Commission mène à bien les études qu'elle avait entreprises, décide de charger Mme Gay J. McDougall d'achever l'étude sur la situation en ce qui concerne le viol systématique, l'esclavage sexuel et les pratiques analogues à l'esclavage en période de conflit armé et de la présenter à la Sous-Commission à sa cinquantième session.
